

Acticor Biotech annonce la délivrance d'un brevet en Europe portant sur glenzocimab, son produit innovant pour le traitement des urgences cardio-vasculaires

- **Ce brevet protège l'utilisation de glenzocimab dans les maladies thrombotiques jusqu'en 2036**
- **Ce brevet est d'ores et déjà délivré aux États-Unis et à Singapour et est en cours de délivrance dans d'autres pays comme le Japon**

Paris, France, le 29 juin 2022 – 18h00 CEST - ACTICOR BIOTECH (ISIN : FR00140050J5 – ALACT), entreprise de biotechnologie au stade clinique spécialisée dans le développement de médicaments innovants pour le traitement des urgences cardio-vasculaires, en particulier l'accident vasculaire cérébral, annonce que l'Office Européen des Brevets (OEB) a délivré un nouveau brevet qui renforce le portefeuille de brevets d'Acticor Biotech. Il assure la protection du glenzocimab dans les maladies thrombotiques en Europe jusqu'en 2036.

Cette délivrance en Europe vient compléter celles déjà obtenues en novembre 2020 aux États-Unis et en novembre 2021 à Singapour protégeant aussi glenzocimab jusqu'en 2036. Le brevet est également en cours d'instruction dans d'autres pays comme le Japon.

À ce jour, trois familles de brevets, comprenant 4 brevets délivrés et 33 demandes de brevet en cours d'examen, protègent glenzocimab et son utilisation.

Sophie Binay, Directeur Général Délégué et Directeur Scientifique, commente « *La délivrance de ce brevet en Europe, protégeant l'utilisation du glenzocimab dans les maladies thrombotiques, représente une étape importante pour le développement de notre candidat-médicament et sa future commercialisation, et vient renforcer le portefeuille de brevets d'Acticor. Il a été étendu à d'autres territoires majeurs avec la délivrance aux États-Unis et une intention de délivrance au Japon assurant une protection jusqu'en 2036. De plus, grâce à ses engagements historiques avec l'INSERM, Acticor Biotech détient la jouissance exclusive des droits d'exploitation commerciale de ce brevet* »

À propos d'ACTICOR BIOTECH

Acticor Biotech est une entreprise de biotechnologie au stade clinique, spin-off de l'INSERM, qui vise à développer un médicament innovant pour le traitement des urgences cardiovasculaires, notamment les accidents vasculaires cérébraux ischémiques.

Acticor Biotech développe le glenzocimab (ACT017), un fragment d'anticorps monoclonal humanisé (Fab) dirigé contre une nouvelle cible d'intérêt majeur, la glycoprotéine plaquettaire VI (GPVI). Glenzocimab inhibe la fixation des plaquettes sur le thrombus sans effet sur l'hémostase physiologique, ce qui limite le risque hémorragique, en particulier les hémorragies intracérébrales.

En mai 2022, Acticor Biotech a présenté à l'ESOC, les résultats positifs de son étude de phase 1b/2a, ACTIMIS, confirmant le profil de sécurité et montrant une réduction de la mortalité et des hémorragies Intracérébrales dans le groupe traité par le glenzocimab chez les patients présentant un AVC. L'efficacité du glenzocimab est aujourd'hui évaluée dans une étude internationale de phase 2/3, ACTISAVE qui inclura 1 000 patients.

Acticor Biotech est soutenue par un panel d'investisseurs européens et internationaux (Karista, Go Capital, Newton Biocapital, CMS Medical Venture Investment (HK) Limited, A&B (HK) Limited, Mirae Asset Capital, Anaxago, Primer Capital, Mediolanum farmaceutici et la fondation Armesa) et est cotée sur Euronext Growth Paris depuis novembre 2021 (ISIN : FRO014005OJ5 – ALACT).

Pour plus d'informations, visiter : www.acticor-biotech.com

Contacts

ACTICOR BIOTECH

Gilles AVENARD, MD

Directeur Général et fondateur

gilles.avenard@acticor-biotech.com

T. : +33 (0)6 76 23 38 13

Sophie BINAY, PhD

Directeur Général Délégué et Directeur Scientifique

Sophie.binay@acticor-biotech.com

T. : +33 (0)6 76 23 38 13

NewCap

Mathilde BOHIN / Olivier BRICAUD

Relations Investisseurs

acticor@newcap.eu

T. : +33 (0)1 44 71 94 95